

DELIBERATION CAC004-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil académique le 11 septembre 2018.

Objet de la délibération Procès-verbal du Conseil académique du 28 mars 2018

Le conseil académique réuni le 19 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal du Conseil Académique du 28 mars 2018 est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 44 voix pour.

Fait à Angers, le 24 septembre 2018

Christian ROBLEDO
Président de l'Université d'Angers



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **05 octobre 2018**



Procès-verbal

Conseil académique du 28 mars 2018

Approuvé par le
conseil académique du 19 septembre

Le conseil académique de l'Université a été réuni en séance plénière le 28 mars 2018 à 9h30 à la salle du conseil, Présidence de l'université, sous la présidence de Monsieur ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
MALLET Sabine Vice-présidente Formation et Vie Universitaire	Présente
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	Absent
ANGOT Christophe	Absent
ANTUNES Cécilia (Suppléant : TRÉMOUREUX Clémence)	Présente
ARAB Chadia	Excusée, donne procuration à Aude Nuncia TAIBI
AUGERERAUD Laëtitia	Excusée
BARBE Valérie	Présente
BENETEAU Éric	Absent
BENOIT Jean-Pierre	Absent
BERNIER Monique	Présente
BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine)	Présent
BLAKE Laura (Suppléant : JOUIN Arthur)	Présente
BOUCHERON Sonia	Excusée, donne procuration à Hervé EMOND
BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah)	Absent
CAILLEAU Thierry	Présent
CANEVET David	Excusé, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
CÉDILLE Émile (Suppléant : CHAUVIN Paul)	Présent
CHEVREAU Elisabeth	Absente
CHUREAU Véronique	Présente
COIFFARD Clémence Suppléante : BOUTAIN Dénali	Excusée, donne procuration à Philippe ALLAIN
DANIEL Christophe	Présent
DENECHERE Yves	Excusé, donne procuration à Pascal RICHOMME
DESMEDT Marianne	Absente
DURAND Rémy (Suppléante : RAUD—LEGER Léna)	Absent
EMOND Hervé	Présent
FAUCONNIER Valentin (Suppléante : COUVÉ Marine)	Excusé, donne procuration à Laura BLAKE
FILLIOL Julie (Suppléant : BARILLIER Lucas)	Absente
FLEURANT Cyril	Présente
FORTIER Jonathan Suppléante : MAUGER Claire	Absent
FOUCHER Fabrice	Excusé, procuration donnée à Dominique PEYRAT-GUILLARD
FOUCHET Florian	Présent
GAUMER Nathalie	Présente
GAY-BOISSON Catherine	Absente
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	Absent

GIMEL Jean-Christophe	Présent
HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor)	Présente
HELESBEUX Jean-Jacques	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
INGREMEAU Françoise	Présente
INGUSCIO Gabrielle	Excusée
JUSSIEN Christelle	Présente
LACROIX Florence (Suppléante CHAUVIGNE Céline)	Absente
LAHEURTE Cyrille	Absent
LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas)	Absent
LE TERTRE Antoine (Suppléant : COUTURIER Éric)	Présent
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Absente
LEMAIRE Félicien	Absent
LEMENAND Thierry	Excusé, donne procuration à Christelle JUSSIEN
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Excusé, donne procuration à Pascal RICHOMME
LIBOUBAN Héléne	Présente
MATHIEU Elisabeth	Excusée
MEATCHI Sourou Suppléante : LAVIRON MARGAUX	Présent
MERCIER Félix (Suppléant : WAGNER Rémi)	Absent
MOISY Laurence	Présente
NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde)	Excusée, donne procuration à Emile CEDILLE
NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne)	Absente
PELOILLE Manuelle	Excusée, donne procuration à Cyril FLEURANT
PENGAM Sozic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon)	Excusée, donne procuration à Laura BLAKE
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Présente
PIERRE Éric	Présent
PROCACCIO Vincent	Absent
RICHOMME Pascal	Présent
ROBERT Adrian Suppléant : MDELAVERNHE Florian	Absent
ROUSSEAU Audrey	Absente
RULENCE David	Excusée, donne procuration à Héléne TRICOIRE-LEIGNEL
SALLE Marc	Excusé, donne procuration à Frédéric SAUBION
SAUBION Frédéric	Présent
SEILLER Nell (Suppléante : GUICHETEAU Marie-Laure)	Absente
SEJOURNE Bruno	Présent
TAIBI Aude Nuscia	Présente
TRICOIRE-LEIGNEL Héléne	Présente
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Excusée
VIOLIER Philippe	Absent

VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
YVARD Jean-Michel	Présent

A l'ouverture de la séance du 28 mars 2018, 48 membres sont présents ou représentés (80 membres en exercice, 32 membres présents, 16 procurations).

◆ **Membres statutaires à titre consultatif**

Olivier HUISMAN - Directeur général des services

◆ **Membres présents invités par le Président**

Alexandre PIETRINI, Directeur du SUAPS Alexa ROUEZ, Directrice de la DRIED Laurence LANNAUD, Conseillère en accompagnement des personnels et des organisations	
--	--

◆ **Secrétariat de séance**

Cellule Institutionnelle

◆ **Ordre du jour**

1. Informations.....	4
2. Rapprochement Université d'Angers / Le Mans Université.....	4
3. Procès-verbaux des Cac.....	5
4. Création d'une équipe émergente de recherche.....	5
5. Election des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers : 6 usagers titulaires, 6 usagers suppléants et 1 professeur des universités.....	6

◆ **Annexes : dossiers de séance**

Diaporama de séance du 28 mars 2018

M. ROBLÉDO ouvre la séance du Conseil académique en formation plénière à 9H30. Il propose aux membres de respecter une minute de recueillement en hommage aux victimes des attentats de Carcassonne et de Trèbes.

1. Informations

Plan Etudiant et rentrée 2018

M. ROBLÉDO fait état des moyens obtenus (5 postes) pour l'accompagnement du Plan Etudiant à l'Université d'Angers :

- deux postes pour la filière Psychologie
- un poste pour la filière Droit
- un poste pour la filière Economie
- un poste pour apporter du soutien à la filière Anglais de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH).

M. ROBLÉDO indique qu'en parallèle de l'obtention de postes, un soutien d'environ 69 000 euros a été obtenu, pour faire face à l'augmentation des heures complémentaires. Puis, pour l'année 2018, 65 000 euros ont été accordés pour l'accompagnement des responsables d'études. Pour l'année 2019 cette subvention est portée à 139 000 euros. Les universités sont également invitées à présenter au rectorat de l'académie de Nantes des projets d'investissement qui pourront être soutenus.

M. ROBLÉDO indique que les projets de l'Université d'Angers présentés dans ce cadre sont ceux qui ont un impact direct sur l'accueil de flux d'étudiants supplémentaires et sur des dispositifs ou investissements liés à des éléments pédagogiques. Les projets proposés sont inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissement.

M. ROBLÉDO ajoute que la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a indiqué récemment qu'une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros va être débloquée. Huit de ces 10 millions ont vocation à soutenir les actions liées à la mise en œuvre des parcours adaptés.

Devenir de l'Université Bretagne Loire (UBL)

M. ROBLÉDO présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe). Il fait un rappel des faits marquants depuis la création de l'UBL en janvier 2016. Il précise que le souhait de rapprochement avec Le Mans Université n'est pas antagoniste avec l'UBL et n'a pas été pensé pour faire face à la situation actuelle de l'UBL. Il rappelle que la loi Enseignement Supérieur et Recherche (ESR) de 2013 impose aux établissements d'enseignement supérieur de se regrouper à l'échelle académique ou inter-académique. Ce dispositif va être amendé pour permettre des regroupements à l'échelle infra-académique.

M. ROBLÉDO indique que M. Bernard DIZAMBOURG a été nommé chargé de missions de la transformation de l'UBL.

M. ROBLÉDO donne ensuite son avis personnel sur la situation, qu'il regrette puisque le projet de départ du regroupement était une bonne chose et qu'une mobilisation importante a été déployée pour créer l'UBL et mettre en place un ensemble de dispositifs. Le processus est actuellement bloqué par la volonté de six établissements dans la Communauté Universités Etablissements (COMUE).

2. Rapprochement Université d'Angers / Le Mans Université

M. ROBLÉDO présente ce point en s'appuyant sur le diaporama de séance (cf. annexe). Le processus de rapprochement est accompagné par un cabinet extérieur (les résultats des travaux des deux comités de pilotage se trouvent dans le diaporama de séance en annexe). La volonté était de s'assurer que ce rapprochement pourrait être nourri par un certain nombre de projets communs.

M. GIMEL demande si la Région Pays de la Loire a été incluse dans la réflexion sur ce rapprochement.

M. ROBLÉDO explique que la Région est informée, nous accompagne dans ce sens et va co-financer l'étude du cabinet d'expertise. Pour les services, en ce qui concerne le CLOUS, la directrice du pôle Angevin est également directrice du pôle Manceau, ce qui simplifie les échanges.

M. SEJOURNE demande à quel moment la réflexion va débiter dans les composantes.

M. ROBLÉDO répond qu'il est important de cadencer les projets entre volonté politique et capacité des équipes à les réaliser. Les équipes seront par conséquent mobilisées sur les projets avec une validation au niveau des composantes et une validation politique au niveau des instances de l'université, comme c'est le cas pour les autres projets.

Il demande si le scénario de création d'un projet pouvant s'intégrer dans une équipe d'accueil est envisagé.

Mme VINAY répond par l'affirmative.

Les membres du conseil académique ont donné un avis favorable à la création d'une équipe de recherche. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 48 voix pour.

5. Election des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers : 6 usagers titulaires, 6 usagers suppléants et 1 professeur des universités

Section disciplinaire à l'égard des usagers		
Collège 1° : 1 Professeur des universités ou personnels assimilés (2 sièges à pourvoir dont au moins 1 professeur des universités)	Pascal RICHOMME	Unanimité avec 13 voix pour
Collège 4° : Usagers titulaires (6 sièges à pourvoir)	BLAKE Laura	Majorité avec 8 voix pour
	NGUYEN PHUONG Linh	Majorité avec 7 voix pour
	LE TERTRE Antoine	Majorité avec 8 voix pour
	CEDILLE Emile	Majorité avec 8 voix pour
	MEATCHI Sourou	Majorité avec 6 voix pour
	HARZALLAH Mély	Majorité avec 7 voix pour
	FILLIOL Julie	Majorité avec 9 voix pour
	MERCIER Félix	Majorité avec 8 voix pour
	BIORET Pierre	Majorité avec 8 voix pour
<i>3 sièges d'usagers suppléant.e.s à pourvoir</i>		

L'ordre du jour étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance à 12H30 et remercie les membres pour leur participation.

Le Président de l'Université d'Angers,
Christian ROBLÉDO



Le Vice-président du Conseil d'administration,
Didier LE GALL



Le Vice-président de la recherche
Philippe SIMONEAU

Le Vice-président de la formation et de la vie universitaire,
Sabine MALLET

Le Directeur général des services de l'université d'Angers
Olivier HUISMAN



ANNEXE :

Diaporama de séance du Conseil académique du 28 mars 2018

Conseil Académique plénier

19 septembre 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Approbation du procès-verbal du CAc
3. Ressources Humaines
4. Affaires générales et statutaires
5. Recherche et international

1. Informations

2. Approbation du procès-verbal du CAc

2.1 Procès-verbal du CAc plénier du 28 mars 2018 - **VOTE**

3. Ressources Humaines

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019 – **VOTE**

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019 –

INFORMATION

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

Adoptée à la majorité lors du C.T. du 18.09.2018 (5 pour et 5 abstentions).

CE 2019 - Personnels Enseignants-Chercheurs

74 postes d'enseignants-chercheurs au même niveau (73 à la CE 2017, 77 à la CE 2018).

- Dont 39 postes de PR ou MCF (35 à la CE 2017 et 45 à la CE 2018):
 - Dont 10 postes de PR qui se répartissent en :
 - 5 postes PR → PR
 - 5 postes PR → ATER
 - 7 postes de même CNU + 3 changements de CNU
 - Dont 29 postes de MCF qui se répartissent en :
 - 14 postes MCF → MCF
 - 15 postes MCF → ATER
 - 25 postes de même CNU + 4 changements de CNU
 - Soit un total de 20 postes de PR et MCF proposés en ATER
- Dont 28 postes ATER (23 à la CE 2017 et 19 à la CE 2018)
- Dont 7 postes PAST (15 à la CE 2017 et 13 à la CE 2018)

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

CE 2019 - Personnels Enseignants-Chercheurs

Conséquences sur l'occupation des postes MCF et PR (selon l'occupation effective avant et après CE 2019)

- **8 réfrigérations** : nouvelles occupations momentanées de supports de postes de titulaires par des enseignants contractuels à compter de la CE 2019 (3 à la CE 2018)
- **11 maintiens de réfrigérations** : conservation de l'occupation de supports de postes de titulaires par des enseignants contractuels (19 à la CE 2018)
- **20 défrigérations** : nouvelles occupations par des enseignants titulaires de postes occupés par des enseignants contractuels avant la CE 2019 (19 à la CE 2018)

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

CE 2019 - Personnels enseignants du 2nd degré ou contractuels au même niveau

- 7 postes d'enseignants du 2nd degré (PRAG/PRCE) au même niveau (8 à la CE 2017 et 6 à la CE 2018) :
 - 4 PRAG même discipline (2 Espagnol, 1 Eco-gestion, 1 Lettres classiques)
 - 1 PRAG avec changement de discipline (Anglais → Sciences et Techniques Médico-sociales)
 - 1 PRAG → CDD (même discipline – russe)
 - 1 CDI 2nd degré → 1 CDD 2nd degré (même discipline – allemand)

	UFR, école service	N° support	CORPS	Discipline	Objet de la vacance	Date de vacance	CORPS	Discipline
1	ESTHUA	621	PRAG	Russe	Mutation	01/09/2015	CDD 2 nd degré	Russe
2	IUT	732	PRAG	Economie et gestion	Retraite	01/09/2019	PRAG	Economie et gestion
3	IUT	465	PRAG	Anglais	Mutation	01/09/2018	PRAG	Sciences et Techniques Médico-sociales
4	ISTIA	1131	PRAG	Espagnol	Retraite	31/09/2018	PRAG	Espagnol
5	LLSH (ISTIA)	135	CDI 2 nd degré	Allemand	Retraite	31/12/2018	CDD2 nd degré	Allemand
7	LLSH	521	PRAG	Espagnol	Retraite	01/09/2019	PRAG	Espagnol
8	LLSH	708	PRAG	Lettres classiques	Mutation	01/09/2018	PRAG	Lettres classiques



3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

CE 2019 : Repyramidages et créations EEC

-aucun repyramidage (4 à la CE 2018):

-9 créations (0 à la CE 2018):

- 1 MCF : ESTHUA
- 6 ATER LRU : UFR LLSH (2), UFR SCIENCES (2), IUT, DEG
- 2 CDD (50%) : LLSH

UFR, école ou service	CORPS	CNU ou discipline	Insertion recherche	No UR	Observations
ESTHUA	MCF	23 - Géographie	ESO	UMR 6590	
LLSH	ATER LRU	23 - Géographie	ESO	UMR 6590	COMPENSATION SITUATION PARTICULIERE TEMPORAIRE
LLSH	ATER LRU	21 - Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	TEMOS	FRE CNRS 2004	COMPENSATION PROJET THELEME
LLSH	CDD 2D	Littérature			COMPENSATION PROJET THELEME (poste à 50%)
LLSH	CDD 2D	Géographie			COMPENSATION PROJET THELEME (poste à 50%)
SCIENCES	ATER LRU	32 - Chimie organique, minérale, industrielle	MOLTECH Anjou	UMR CNRS 6200	COMPENSATION PROJET THELEME
SCIENCES	ATER LRU	27 - Informatique	LERIA	EA 2645	COMPENSATION SITUATION PARTICULIERE TEMPORAIRE
DEG	ATER LRU	02 – Droit public	Centre Jean Bodin	EA 4337	COMPENSATION PROJET THELEME
IUT	ATER LRU	16 – Psychologie	LPPL	EA 4638	COMPENSATION SITUATION PARTICULIERE TEMPORAIRE



3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

Bilan EEC par corps

POSTES	PR	MCF	PRAG PRCE	ATER	CDD/ CDI/ ATER LRU	PAST	Totaux
PR	5 (5 même niveau)			5			10
MCF		15 (14 même niveau + 1 création)		15			30
PRAG PRCE			5 (5 même niveau)		1 (1 même niveau)		6
ATER				28			28
PAST						7	7
CDD/CDI ATER LRU					6 créations ATER LRU 3 CDD 2 nd degré (1 même niveau + 2 créations)		9
Total 2019	5	15	5	48	10	7	90
Total 2018 (rappel)	9	14	6	42	2	14	87

3.1 Campagne d'emplois des personnels enseignants et enseignants chercheurs 2019

Bilan EC par Unité de recherche

Unités de recherche	TYPE DE SUPPORTS DE POSTES D'E-C				Totaux
	PR	MCF	ATER	ATER LRU	
ESO		1	2	1	4
GRANEM		2	8		10
Centre Jean Bodin	1	2	8	1	12
LARIS	1	2	4		7
MINT			1		1
LPPL		1	2	1	4
CIRPALL		1	5		6
3L.AM	1	1	3		5
BePsyLab		1	3		4
TEMOS		1	1	1	3
LETG-Angers			2		2
GEIHP			1		1
SONAS		1			1
SOPAM			1		1
IRHS	1	1	1		3
LERIA	1		3	1	5
SIFCIR			1		1
CRCINA			1		1
LAREMA			1		1
MOLTECH Anjou		1		1	2
TOTAL	5	15	48	6	74

POUR VOTE

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Personnels BIATSS : même niveau

18 postes au même niveau (16 à la CE 2017 et 9 à la CE 2018) :

- dont 4 postes ATRF, 4 ADJAENES, 1 SAENES, 7 TECH, 2 IGR
- 18 postes dans la même filière et/ou même BAP ITRF

	UFR Service Direction	N° de poste	CORPS	BAP	Date de vacance	MOTIF	OBJECTIF 2019		
							CORPS	BAP	Profil
1	ESTHUA	72148X	IGR	J	11/07/2019	V (retraite)	IGR	J	Directeur.trice de service de composante
2	SANTE	40854G	IGR	A	1/09/2018	V (réussite concours)	IGR	A	Expert.e en analyse de données BIG DATA Biostatistiques
3	SUMPPS	2628G	SAENES		30/06/2019	SV (retraite)	SAENES		Secrétaire médicale
4	DPI	0970N18TH02	TECH	G	01/09/2019	V (création CE 2018)	TECH	G	Coordonnateur.trice pôle accueil St-Serge
5	DEG	28945M	TECH	J	16/12/2018	V (réussite concours)	TECH	J	Référent.e scolarité pôle Licences
6	DRIED	67183A	TECH	J	16/12/2018	SV (si réussite concours)	TECH	J	Assistant.e antenne financière recherche
7	DEG	69481Y	TECH	J	1/11/2018	V (retraite)	TECH	J	Assistant.e administrative pôle licence
8	DEG	244309	TECH	J	3/09/2018	V (fin détachement)	TECH	J	Référent.e scolarité pôle Masters
9	IUT	76863X	TECH	J	17/12/2018	V (réussite concours)	TECH	J	Gestionnaire Pôle relations IUT/Entreprises - Insertion Professionnelle
10	DFC	0970N14TH03	TECH	J	01/09/2019	SV (retraite)	TECH	J	Assistant.e formation
11	ISTIA	06831A	ADJAENES		01/09/2019	SV (retraite)	ADJAENE S		Gestionnaire scolarité
12	SANTE	04897Y	ADJAENES		01/09/2018	V (réussite concours)	ADJAENE S		Secrétaire de scolarité
13	LLSH	04901C	ADJAENES		1/09/2018	Disponibilité	ADJAENE S		Gestionnaire antenne financière
14	LLSH	08374C	ADJAENES		4/11/2018	Disponibilité	ADJAENE S		Adjoint administratif gestion de l'étudiant niveau master
15	ISTIA	WQ0221	ATRF	J	31/08/2019	SV (retraite)	ATRF	J	Gestionnaire financier
16	IUT	WQ0240	ATRF	J	1/09/2018	V (retraite)	ATRF	J	Gestionnaire financier
17	SANTE	WQ0203	ATRF	A	1/09/2018	V (réussite concours)	ATRF	A	Animalier.e
18	DRH	WQ0236	ATRF	J	01/07/2018	V (décès)	ATRF	J	Gestionnaire RH



3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Personnels BIATSS : repyramidages et dépyramidages

3 dépyramidages (4 repyramidages à la CE 2017 et 9 à la CE 2018) :

- 1 IGE vers ASI (ISTIA)
- 1 ASI vers ATRF (ISTIA) (mais s'accompagne en plus de la création d'un support de contractuel CDD B)
- 1SAENES vers ADJAENES (SANTE)

	UFR Service Direction	N° de poste	CORPS	BAP	Date de vacance	MOTIF	OBJECTIF 2019	CORPS	BAP	Profil
1	ISTIA	74234P	IGE	B	1/09/2019	Retraite	DEPYRAMIDAGE	ASI	B	Responsable du laboratoire du département Génie biologique et santé
2	ISTIA	23193K	ASI	J	1/09/2018	Retraite	DEPYRAMIDAGE	ATRF	G	Agent d'accueil
3	SANTE	2628G	SAENES		30/06/2019	Retraite	DEPYRAMIDAGE	ADJAENES		Secrétaire de scolarité

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Personnels BIATSS : créations

5 créations (3 à la CE 2017 et 4 à la CE 2018):

- 3 créations avec suppression des supports de contractuels permanents correspondants : ESTHUA, SCIENCES, SUIO-IP
- 2 créations nettes : LLSH (2)

	UFR, Service, direction	CORPS	BAP	Profil
1	ESTHUA	ATRF	J	Gestionnaire scolarité - examens
2	LLSH	ATRF	J	Gestionnaire scolarité
3	LLSH	ATRF	J	Gestionnaire scolarité
4	SCIENCES	ATRF	A	Aide à l'enseignement, TP biologie (80%) et recherche SIFCIR (20%)
5	SUIO-IP	ATRF	J	Agent administratif et d'accueil

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan BIATSS titulaires par structure

	DEG	LLSH	ISTIA	IUT	SCIENCES	ESTHUA	SANTE	SERVICES COMMUNS	DIRECTIONS	TOTAL
Même niveau	3	2	2	2		1	3	2 (SUMPPS, DFC)	3 (DPI, DRIED, DRH)	18
Repyramidage										0
Dépyramidages			2				1			3
Créations		2			1	1		1 (SUIO-IP)		5
TOTAL	3	4	4	2	1	2	4	3	3	26
TOTAL	20							3	3	26

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan BIATSS titulaires par corps

	IGR	IGE	ASI	TECH	SAENES	ATRF	ADJAENES	Total
Mêmes niveaux	2			7	1	4	4	18
Repyramidages								0
Dépyramidages			2		1			3
Créations						5		5
TOTAL 2019	2		2	7	2	9	4	26
Total 2018 (rappel)		3	5	7		5	2	22

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Bilan contractuels

33 créations de postes (24 à la CE 2018)

- **dont 13 sur financement établissement ou ressources propres composantes :**
 - **3 sur projets :** 1 IGE MOA STN (DDN), 1 IGE responsable direction audiovisuel (DGS), 1 TECH Assistant.e projet SIHAM (DRH).
 - **1 sur fonctions spécifiques :** 1 IGE/ASI délégué à la fondation UA (CABINET).
 - **3 sur financement composante :** 1 ATRF gestionnaire en appui de la direction des relations internationales (ISTIA), 1 TECH gestionnaire de la formation continue (LLSH), 1 ATRF agent administratif en appui à la scolarité, aux relations entreprises et à alternance (SCIENCES).
 - **5 pour répondre à une augmentation des besoins :** 1 TECH en réalisation mécanique (ISTIA), 1 programmiste (DPI), 1 TECH dessinateur - responsable des données patrimoniales (DPI), 1 TECH responsable cellule institutionnelle (DAGJI), 1 ATRF Gestionnaire comptable – visa dépenses (AC).
 - **1 pour compenser une affectation définitive après période de professionnalisation réussie :** 1 ATRF gestionnaire comptable (IUT)

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

CE 2019 - Bilan contractuels

- **dont 18 sur financements ou projets extérieurs** : 1 IGE Ingénieur plateforme Microscan CONVENTION IDEFI REMIS (ISTIA), 1 ASI chargé de LLU THELEME (DEVE), 1 Conseiller.e d'orientation psy. THELEME (DEVE), 1 Infirmière PLAN ETUDIANTS (SUMPPS), 4 ASI Assistants pédagogiques DARE (DEVE), 2 IGE ingénieurs pédagogiques THELEME (DDN-LABUA), 1 IGE MOA SUN en renfort AMI (DDN), 1/2 IGE pour la construction et l'exploitation du DATACENTER (DDN), 1 IGE développeur SI THELEME (DDN-SUN), 2 ASI concepteurs multimédia THELEME (DDN-LABUA), 1 IGE Chargé.e d'études statistiques THELEME (DPE), 1 IGR Chargé.e d'évaluation THELEME (DPE), 1 TECH modélisateur Apogée THELEME (DEVE).
- **dont 2 apprentis** : Etudiant en master 2 en Marketing numérique (ISTIA), Etudiant en master 1 en Contrôle de gestion (DPE).

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan CONTRACTUELS par structure

	DEG	LLSH	ISTIA	IUT	SCIENCES	ESTHUA	SANTE	SERVICES COMMUNS	DIRECTIONS	TOTAL
Prolongation (contractuel en poste)	7	1	2		3	3	10	4	17	47
Prolongation (nouveau contractuel)		4			1			4	4	13
Cédéisation									9	9
Repyramidage (suite à vacance d'emploi)						1			2	3
Créations		1	4	1	1			3	23	33
TOTAL	7	6	6	1	5	4	10	11	55	
TOTAL	39							11	55	105

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Bilan CONTRACTUELS par type de contrat

	Contrat A3	Contrat A2	Contrat A1 ASS, IN, COPSY	Contrat B	Contrat C	Apprenti	Total
Prolongation (même contractuel)		3	10	13	21		47
Prolongation (nouveau contractuel)		2	5	1	5		13
Cédésiation		4	5				9
Repyramidage				3			3
Création	1	12	8	6	4	2	33
TOTAL	1	21	28	23	30	2	105

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Coût campagne d'emploi 2019

Population	2018 vs BPI	2019 vs 2018	2020 vs 2018
Titulaires Enseignants et Enseignants-chercheurs		-215 603 €	+311 652 €
Titulaires Biatss		-137 867 €	+4 850 €
Contractuels	+328 533 €	+594 438 €	+594 438€*
- dont financement externe	-194 577 €	-362 796 €	-362 796 €*
Total CE 2019	+133 956 €	-121 828 €	+548 144 €

* Si reconduction des contrats 2019 en 2020

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Rappel coût campagne d'emploi 2018 (par rapport à 2017)

Population	Impact 2018	Impact 2019
Titulaires Enseignants et Enseignants-chercheurs	-770 136 €	-285 088 €
Titulaires Biatss	-116 693 €	+299 098€
Contractuels	+209 467 €	+418 575 €
- dont financement externe	-26 868 €	-211 950 €
Total CE 2018	-704 230 €	+220 635€

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Rappel : campagne concours Sauvadet 2018

Concours ITRF Réservés - Session 2018 - CANDIDATS ADMIS				
Corps	BAP	Emploi-type	Affectation	Concours
ATRF	J	Adjoint.e en gestion administrative	DI	Admis
ATRF	A	Préparateur.trice en Biologie	UFR Santé Pharmacie	Admis
ATRF	J	Adjoint.e en gestion administrative	IUT	Admis
ATRF	J	Adjoint.e en gestion administrative	SUMPPS	Admis
TECH	J	Technicien.ne en Gestion Administrative	DRIED	Admis
ASI	J	Assistant.e en Gestion Administrative	LLSH	Admis
ASI	J	Assistant.e en gestion financière et comptable	UFR Sciences	Résultat le 25/9
ASI	J	Assistant.e des ressources humaines	SUMPPS	Résultat le 18/9
IGE	A	Ingénieur.e en centre d'expérimentation animale	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e Biologiste en Traitement de Données	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en expérimentation et instrumentation biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Sciences	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	A	Ingénieur.e en techniques biologiques	UFR Santé Médecine	Admis
IGE	J	Chargé.e du partenariat et de la valorisation de la recherche	DRIED	Admis
IGE	J	Chargé.e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie	ESTHUA	Résultat le 18/9
IGE	J	Chargé.e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	DPE	Résultat le 18/9
IGE	J	Chargé.e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	DPE	Résultat le 18/9
IGE	E	Administrateur.trice systèmes et réseaux	DDN	Admis
IGE	E	Ingénieur.e en ingénierie logicielle	DDN	Admis
IGE	E	Ingénieur.e en ingénierie logicielle	DDN	Admis
Concours ITRF Réservés - Session 2018 - CANDIDATS NON ADMIS				
Corps	BAP	Emploi-type	Affectation	Concours
TECH	J	Gestion administrative	UFR Sciences	Non admis
IGE	J	Chargé.e du partenariat et de la valorisation de la recherche	UFR DEG	Non admis



université
angers

3.2 Campagne d'emplois des personnels BIATSS 2019

Rappel : Coût pour l'établissement de l'extension du dispositif Sauvadet pour les années 2017 et 2018 (estimations 2017)

	2017 (pro rata temporis)	2018 (année pleine)	2019 (année pleine)
Coût total	85 750 €	294 550 €	311 898 €
dont financement UA	22 972 €	88 900 €	74 646 €

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Charte d'attribution des locaux aux usagers – **VOTE**

4.2 Section disciplinaire des usagers – Election des membres : 5 représentant.e.s suppléant.e.s des usagers – (2 hommes et 3 femmes)

4.1 Charte d'attribution des locaux aux usagers

- Présentation par M. HUISMAN, Directeur Général des Services.

- Article L811-1

Les conditions d'utilisation des locaux mis à disposition des usagers sont définies, **après consultation du conseil académique en formation plénière, par le président** ou le directeur de l'établissement, et contrôlées par lui.

- Objectif de la charte : uniformiser les pratiques d'attribution des locaux pour une égalité de traitement des usagers

- **POUR VOTE**

- *Lien vers document de synthèse*

4.2 Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers - Election des membres

L'article L.712-6-2 du code de l'éducation, modifié par l'article 53 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que : « Le pouvoir disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs, enseignants et usagers est exercé en premier ressort par le conseil académique de l'établissement constitué en section disciplinaire ».

4.2 Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers - Election des membres

- Les membres des sections disciplinaires sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent.
- Chacun des collèges est composé à parité d'hommes et de femmes. À cet effet, la moitié des sièges au sein de chaque collège est à pourvoir par des femmes, l'autre moitié par des hommes.
- L'élection des membres au sein de chaque collège a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours ou, lorsqu'un seul siège est à pourvoir, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote est secret.

4.2 Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers - Election des membres

Collège 4 : **Election de 5 représentant.e.s suppléant.e.s des usagers**

Condition : seuls les représentant.e.s titulaires des usagers au Conseil Académique plénier peuvent candidater.

Sont éligibles :

Hommes :

BOURHIS Louis-Charles

DURAND Rémy

LAMBERT Axel

FAUCONNIER Valentin

ROBERT Adrian

BARILLIER Lucas

CHAUVIN Paul

Femmes :

NIVELEAU Agathe

ANTUNES Cécilia

SEILLER Nell

PENGAM Soizic

COIFFARD Clémence

4.2 Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers - Election des membres

Collège 4 : 5 usagers suppléant.e.s

Election de 5 représentant.e.s suppléant.e.s des usagers : 2 hommes et 3 femmes.

Candidatent :

-
-
-
-

Appel à candidature en séance.

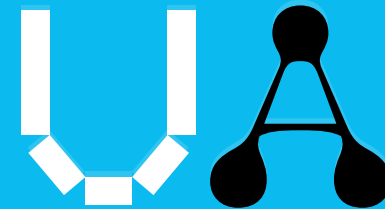
5. Recherche et international

5.1 Cartographie des partenariats internationaux - information

Cartographie dynamique des collaborations internationales de l'UA



université
angers



Contexte et constats

Contexte :

- internationalisation croissante de l'ESR
- diversification des financements de la recherche et de la formation incitant à l'internationalisation ou à des dispositifs dédiés
- nécessité de connaître et structurer les collaborations scientifiques de l'UA

Constats :

- Faible connaissance des collaborations internationales de l'UA
- Pas d'outil d'aide à l'identification de montage de projets internationaux
- Faible mise en relation entre partenariats pédagogiques et scientifiques internationaux
- Peu de valorisation de la recherche et de la formation angevines à l'international

Cadre de l'étude

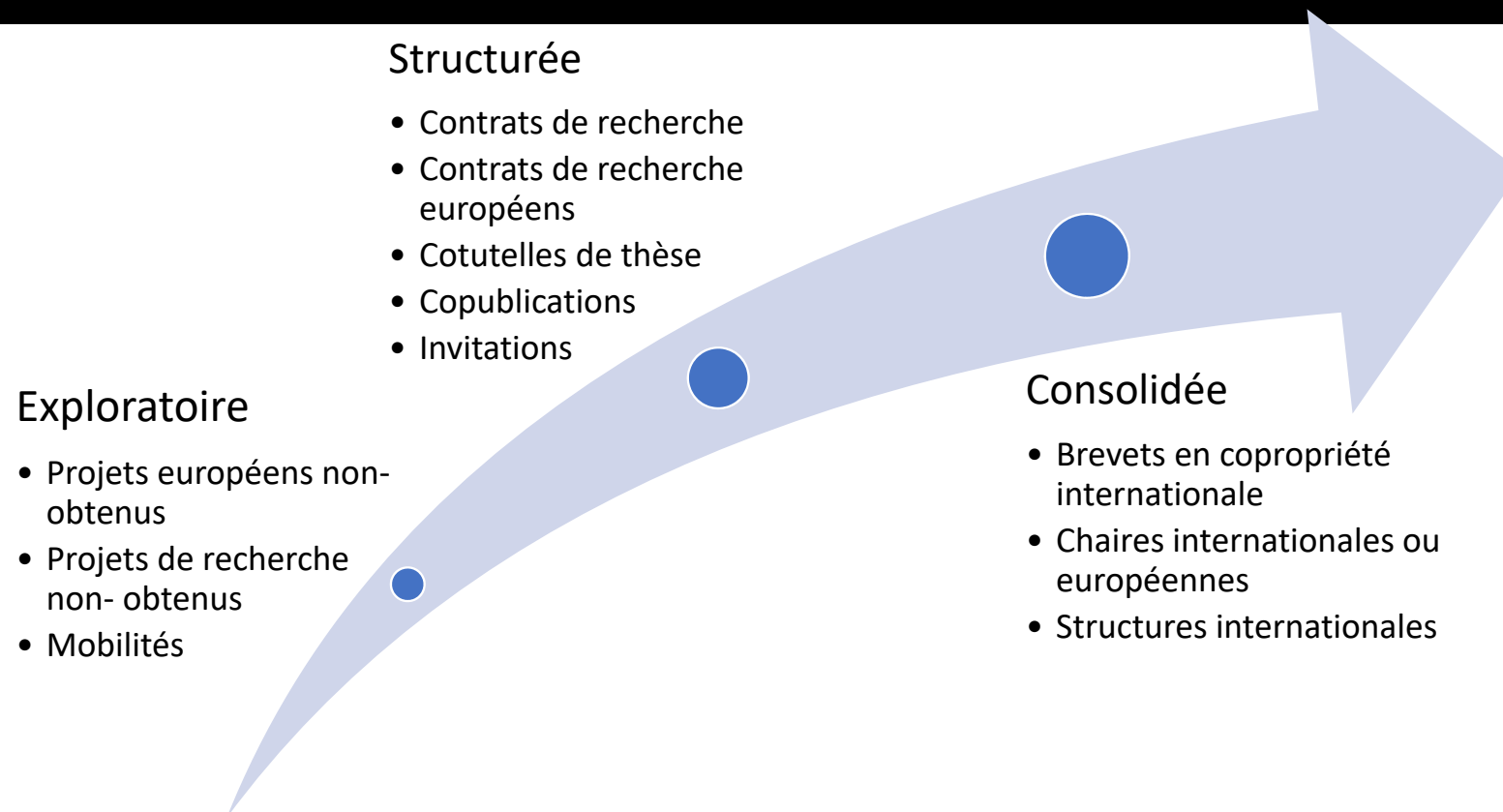
Objectif : Recenser, détecter, identifier, mesurer, évaluer, développer, promouvoir

Moyen : disposer d'une cartographie dynamique des partenariats internationaux recherche et formation de l'UA, anonymisée

Méthodologie : bases de données des collaborations depuis 2012 (4 000 actions) - non-exhaustivité

Réalisation : DRIED-DI-DPE avec le concours des étudiants du département de géographie (4 stages et 2 contrats étudiants), de la DPE (pour l'architecture dynamique)

Typologie des collaborations Recherche



Typologie des collaborations Formation

Exploratoires

- Mobilités sortantes de stage
- Accord de coopération sans action
- Projets européens et internationaux déposés

Consolidée

- Délocalisation
- Double diplôme

Structurées

- Echange Erasmus+
- Accord de coopération avec action
- Invitation pédagogique
- Projets européens et internationaux obtenus

ÉVOLUTION

- **Mise à jour** : annuelle
- **Période de mise à jour** : fin d'année civile
- **Prochaine mise à jour** : chiffres jusqu'à 2017/2018

- <http://ametysbo.univ-angers.fr/preview/univangers/fr/international/carte-des-partenariats-internationaux.html>



AGILITATEURS
université
angers